



Retour sur la session des 27 et 28 septembre 2016 Grand Conseil neuchâtelois

[Ordre du jour de la session des 27 et 28 septembre 2016](#)

L'intégralité des débats est à retrouver en images [ici](#)

Le numéro de septembre des Nouvelles du Grand Conseil n'a pu paraître pour des raisons bien indépendantes de notre volonté. Voici néanmoins deux interventions de député-e-s ainsi que les liens vers les développements des interpellations socialistes de cette session.

Publication des actes officiels (16.017)

Des questions en suspens

Le député Baptiste Hunkeler a rendu compte du point de vue du groupe socialiste.

« [...] Le groupe socialiste a lu et discuté avec intérêt du rapport 16.017, aussi bien avant qu'après son traitement en commission.

Le passage du papier à l'électronique est une évolution logique et nécessaire, comme notre Grand Conseil l'a expérimenté en passant au Parlement sans papier. Economies et écologie sans perte de prestations : une évolution gagnante pour tous. Les outils informatiques répondent aux besoins actuels de la population : accès facile, rapide, en tout temps, pour tous.

Concernant le volet « recueil systématique » du rapport, le groupe socialiste remercie le Conseil d'Etat pour la solution simple, et non simpliste, du système : un accès facile pour tous aux fondements légaux et démocratiques de notre Etat.

Concernant le volet « feuille officielle », les discussions ont été longues. Comme dit précédemment, le passage de l'imprimé au numérique est une évolution nécessaire, ce qui s'est fait dans presque tous les autres cantons suisses et à la Confédération le prouve.

Les discussions ont donc porté sur l'accès à cette feuille officielle numérique. En effet, même si pour de nombreux citoyens, la FO ne représente pas un enjeu majeur politiquement, il nous semble important pour un Etat de droit comme le nôtre, que son accès soit le plus simple possible. Le guichet unique est un instrument formidable pour de nombreuses prestations, comme le prouve d'ailleurs le nombre grandissant d'inscrits. Nous invitons le CE à continuer son développement comme il le fait.

Cependant, pour le sujet sensible qu'est la feuille officielle, le guichet unique n'est, de l'avis du groupe socialiste, pas la solution idéale. Si son mode d'utilisation est vite assimilé par les utilisateurs, l'inscription au GU nous paraît un obstacle trop grand par rapport à l'importance de la feuille officielle. Nous pensons notamment à des personnes domiciliées à l'étranger et intéressées par des publications concernant des immeubles qui lui appartiennent, ou alors des décisions qui le concernent personnellement, qui seraient obligés de se déplacer à l'Ambassade suisse de leur pays (certaines fois très éloignées de leur domicile) pour s'inscrire au guichet unique. Le premier but du passage au numérique de la FO, c'est bien la simplification de

Nouvelles du Grand Conseil



Parti socialiste
neuchâtelois

l'accès, et le système d'inscription au guichet unique tel qu'il existe actuellement, et je souligne bien actuellement, ne remplit pas suffisamment ce but.

Cependant, la proposition de la commission, pour le groupe socialiste, manque de réponse : combien coûterait un tel système, est-ce une charge trop importante malgré l'augmentation des recettes de près de 200'000 francs, la sécurité des données serait-elle respectée, etc. etc.

C'est pourquoi le groupe socialiste demande le renvoi en commission du projet, les réponses actuelles n'étant pas suffisantes, après le vote d'entrée en matière du Grand Conseil.

De plus, les récentes inquiétudes syndicales pour les travailleurs de l'imprimerie ont aussi fait réagir notre groupe. Dans un secteur fragile comme celui-ci, nous nous devons d'écouter les acteurs en présence. Nous souhaitons donc qu'ils puissent être entendus et écoutés dans le cadre des travaux de la commission.

En conclusion, le groupe socialiste acceptera l'entrée en matière et demande ensuite le renvoi en commission. » •

Le renvoi en commission a été refusé par 64 voix contre 45

Le projet de loi a été adopté par 84 voix contre 3



Prévention du suicide des jeunes - Postulat du groupe socialiste (16.146)

La prévention doit être améliorée

La députée Françoise Gagnaux a développé le postulat socialiste devant le plénum.

« [...] Selon l'OFS, durant la période 2009 à 2011, dans le canton de Neuchâtel, un quart des décès de jeunes de 15 à 24 ans sont dus à un suicide. Cela est inacceptable.

Même si aujourd'hui le tabou lié à cette problématique est moins important, nous pensons que la prévention doit encore être améliorée. Dans la presse de ce jour, nous avons effectivement vu que plusieurs mesures sont déjà mises en place mais nous le répétons cela doit encore être développé.

Nous ne voulions pas parler de finances parce que nous pensons que la Vie n'a pas de prix. Toutefois, dans un contexte politique, la question des coûts apparaît une fois ou l'autre. C'est pourquoi, dans notre postulat, nous avons mentionné le chiffre de Fr. 19'500.-- , coût moyen généré lors d'une tentative de suicide. Ce sont principalement des coûts psychiatriques, chirurgicaux, médecine interne, des soins intensifs et des suivis aussi après la tentative de suicide.

Ainsi, nous souhaitons vraiment que ce postulat aujourd'hui soit accepté pour éviter et limiter l'extrême souffrance que peuvent vivre des jeunes qui en arrivent à de tels choix ainsi que les familles et proches qui sont concernés.» •

Le postulat a été accepté par 88 voix contre 13

-
- **Interpellation groupe socialiste : Quelles pistes sont privilégiées par le Conseil d'État par rapport aux suites du 9 février 2014 ?**

Développement à lire [ici](#)

- **Interpellation groupe socialiste : Où en est la révision de l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) ?**

Développement à lire [ici](#)

Les Nouvelles du Grand Conseil.

Les Nouvelles du Grand Conseil n'ont pas pour vocation d'être le compte rendu exhaustif des débats qui animent notre parlement, ni un prolongement des discussions qui y prennent place. En reprenant un certain nombre d'éléments traités lors des sessions du Grand Conseil, mais aussi en partageant avec les camarades les communications du groupe auprès des médias, elles se conçoivent comme une porte ouverte sur le travail des députés socialistes.